



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. GESTION des LITIGES – Réunion du 6 décembre 2021
2. COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION
3. COUPES JEUNES – Réunion du 1^{er} décembre 2021
4. INFORMATIONS
5. COMPETITIONS SENIORS – Remise de matchs
6. TERRAINS de BILLY BERCLAU
7. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	6 décembre 2021
A	LIEVIN

Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT –
--------------	--------------------------

Présents :	MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON –
------------	--

Excusés :	MM. Jean Pierre CERER – Jean Pierre JANNOT – Jacques PENNINGCK –
-----------	--

Assiste à la réunion :	Mlle Evelyne BAUDUIN – Présidente du District -
---------------------------	---

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 7 DECEMBRE

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPE – journée du 01 novembre 2021

COUPE U18 ARTOIS (DRAMEZ)

24070111 – CALONNE 6 FC/LIEVIN O.

Réserves techniques de CALONNE 6 FC appuyées confirmées.

Réserves irrecevables sur le fond et la forme (voir annexe 10 – article 7

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2 tab 5 – 6

LIEVIN O. Qualifiée

Droits conservés.

CHAMPIONNAT – Journée du 7 novembre 2021

SENIORS D5 - POULE D

23620138 – SALLAUMINES AOSC/EVIN AAE 2

Réclamation d'après match d'EVIN non appuyée, non confirmée

Amende de 17 €

Dossier en attente de décision de la commission de discipline

SENIORS D7 - POULE C

23801631 – NEUVIREUIL AS 2/DROCOURT USO 3

Réserves de NEUVIREUIL AS 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à NEUVIREUIL AS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 1

SENIORS D7 - POULE B

23801494 – ARTOIS AJ 3/CAUCHY AS 3

Réserve de l'AJ ARTOIS 3 sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de CAUCHY AS 3, pour le motif suivant : des joueurs du club de CAUCHY AS 3 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

La Commission,

Après contrôle des feuilles de matchs seniors Coupe Jean-Louis Mallez du 31/10/21 CAUCHY AS/HAM et Seniors D7 LYSSOIS A.S./CAUCHY AS 2 du 24/10/21, constate que 8 joueurs y figurent et ont participé

Donne match perdu par pénalité à CAUCHY AS 3, sur le score de 3 – 0 pour en reporter le bénéfice à ARTOIS AJ 3

Droits remboursés

Amende de 80 € à CAUCHY AS 3

SENIORS D6 - POULE A

23658649 – LIBERCOURT AFC/DROCOURT USO 2

Réclamation d'après match de DROCOURT USO2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à DROCOURT USO 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1

SENIORS D5 - POULE A

23619743 – BURBURE O.2/LAPUGNOY US

Réserve de LAPUGNOY US sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de BURBURE O.2, pour le motif suivant : des joueurs du club de BURBURE O.2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par BURBURE O.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2.

Droits conservés.

SENIORS D4 - POULE D

23619613 – ISBERGUES ESD 2/TINCQUIZEL AS 2

Problèmes rencontrés avec la tablette

Après lecture du rapport de l'arbitre, la commission homologue le match sur le score de 2 – 1

23619608 – HOUDAIN US/LABEUVRIERE ES 2

Réserve de HOUDAIN US non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à HOUDAIN US

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 0

SENIORS D2 - POULE A

23618488 – NOEUX US 2/DIVION UC

Réserve de DIVION UC non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à DIVION UC

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 – 1

SENIORS D4 - POULE A

23619217 – HARNES UAS 2/MEURCHIN USO 2

Réserve de MEURCHIN USO 2 sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de HARNES UAS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de HARNES UAS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par HARNES UAS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1.

Droits conservés.

CHAMPIONNAT – Journées des 11 – 13 et 14 novembre 2021

U15 D2 – POULE B

22855116 – CAMBLAIN FC/LENS RC (filles) 2

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

FEMININES D1

23806293 – LIEVIN O./NOYELLES/LENS

Dossier en instance

U18 D1

24192052 – BRUAY/NOYELLES SOUS LENS

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

VETERANS ARTOIS – POULE 7

23803432 – FOUQUIERES SC 5/MERICOURT FC 5

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Vétérans

SENIORS D7 – POULE B

23801489 – PERNES CS 2/OURTON ES 2

Réserve de PERNES CS 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à PERNES CS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 1

SENIORS D7 - POULE A

23799873 – ARTOIS AJ 2/ACHICOURT SCF 2

Réserve de ARTOIS AJ 2 sur la qualification et la participation BIALAIS Damien du club d'ACHICOURT SCF 2, pour le motif suivant : La licence du joueur BIALAIS Damien a été enregistré moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Considérant et après contrôle que le joueur numéro BIALAIS Damien licence 2543998265 date d'enregistrement 7 novembre 2021 **était qualifié** pour participer à la rencontre, le délai de quatre jours francs ayant été respecté (art. 89 des R.G. de la FFF)

Dit que les réserves sont non recevables.
Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1
Droits conservés

SENIORS D6 – POULE F

23659295 – LAVENTIE ES 2/RICHEBOURG FC

Réserve de LAVENTIE ES non confirmée, non appuyée
Amende de 17 € à LAVENTIE ES
Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 3

SENIORS D4 - POULE C

23619505 – MAZINGARBE JF/LIEVIN DIANA 2

Réclamation d'après match de JF MAZINGARBE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de LIEVIN DIANA 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de LIEVIN DIANA 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par LIEVIN DIANA.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 1.

Droits conservés.

SENIORS D4 – POULE A

23619245 – MONTIGNY FC 2/HARNES UAS 2

Réserve de HARNES UAS 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à HARNES UAS 2

Réclamation d'après match de MONTIGNY FC 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à MONTIGNY FC 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 0

SENIORS D3 - POULE C

23619048 – ST NICOLAS SC 2/ARTOIS AJ

Réserves de ARTOIS AJ sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de ST NICOLAS SC 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de ST NICOAS SC 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par ST NICOLAS SC 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 3.

Droits conservés.

SENIORS D2 - POULE A

23618505 – AIRE OS 2/GONNEHEM US

Réserves de GONNEHEM US sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de AIRE OS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de AIRE OS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par AIRE OS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1.
Droits conservés.

SENIORS D2 – POULE C

23618688 – MONCHY AU BOIS US/EVIN AAE

Réserve technique de EVIN AAE non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à EVIN AAE

Résultat acquis sur le terrain. Score 6 - 2

CHAMPIONNAT – Journées des 20 et 21 novembre 2021

SENIORS D3 – POULE B

23618898 – AVION CHTS US/ARLEUX USA

Match arrêté à la 26^{ème} minute suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D3 – POULE C

23619033 – ECOURT JS 2/BAPAUME BERTINCOURT VAULX AS

Réserve de BAPAUME non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à BAPAUME

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 2

SENIORS D4 – POULE A

23619222 – MEURCHIN USO 2/BOUVIGNY FC 2

Match arrêté à la 25^{ème} minute sur le score de 2 - 0, suite à grave blessure d'un joueur de MEURCHIN.

Après lecture du rapport de l'arbitre match arrêté suite à blessure d'un joueur et son évacuation.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D3 – POULE C

23619031 – HENIN O./TILLOY FC

Réserve de TILLOY FC non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à TILLOY

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 0

SENIORS D5 – POULE A

23619751 – PERNES CS/DIVION UC 2

Match arrêté à la 46^{ème} minute sur le score de 4 – 0, l'équipe de DIVION UC n'ayant pas voulu reprendre la rencontre.

La commission confirme la décision de la commission de discipline

Réserve de DIVION UC sur le terrain (annexe 17)

Réserve non confirmée non appuyée.

Amende de 17 € à DIVION UC

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 0

SENIORS D5 – POULE C

23620012 – HAISNES ES 2/LIEVIN O. 2

Réserve de LIEVIN O pour le motif suivant : joueur évoluant en équipe supérieure

Réserve confirmée, appuyée, irrecevable car insuffisamment motivée

Considérant le courriel de confirmation de la réserve du 22 novembre 2021, qui confirme et appuie la réserve d'avant match posée par Morgan PLUYS, capitaine de LIEVIN O. portant sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de HAINES et la motive pour la raison suivante : des joueurs du club de HAINES ES 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, transforme la réserve en réclamation d'après match

Réclamation confirmée, appuyée

Réclamation non recevable, mal formulée.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 0.

Droits conservés.

SENIORS D6 – POULE A

23658652 – DROCOURT USO 2/COURRIERES AS 2

Réserves techniques de DROCOURT USO non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à DROCOURT USO

Réclamation d'après match de l'USO DROCOURT non confirmée, non appuyée, non recevable

Amende de 17 € à DROCOURT USO

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 3

SENIORS D7 – POULE A

23799858 – DAINVILLE FC 2/ARRAS PTT AS

2 Réserves de DAINVILLE FC non confirmées, non appuyées, non recevables

2 Amendes de 17 € à DAINVILLE FC 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 4

SENIORS D7 – POULE B

23801503 – CAUCHY AS 3/OURTON ES 2

Réserves de OURTON ES 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à OURTON ES 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 1

23801502 – BOUBERS/C US 2/PERNES CS 2

Réserves de PERNES CS 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à PERNES CS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 6

SENIORS D7 – POULE C

23801632 – IZEL ESQ. US 2/BOIS BERNARD 2

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D7 – POULE D

23801768 – BARLIN AS 2/GRENAY US 2

Réserves de BARLIN AS 2 et GRENAY US 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à BARLIN AS 2

Amende de 17 € à GRENAY US 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

SENIORS D7 – POULE E

23801900 – CALONNE RC/LAPUGNOY US 2

Réserves de CALONNE RC non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à CALONNE RC

Résultat acquis sur le terrain. Score 11 - 0

SENIORS D7 - POULE F

23802028 – CUINCHY FC/CAUCHY AS 2

Réserves de CUINCHY FC sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de CAUCHY AS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de CAUCHY AS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserves confirmées, appuyées

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par CAUCHY AS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 2.

Droits conservés.

VETERANS A 7 – POULE D

23838154 – OIGNIES ASSB 5/LENS FCH 5

Match non joué suite à arrêté municipal.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Vétérans

U16F – POULE A

23838154 – OIGNIES ASSB 5/NOYELLES S/LENS

Match non joué suite à arrêté municipal.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Féminines

U15 D4 – POULE E

24196859 – CALONNE LIEVIN ESP/AVION CHTS

La commission confirme la décision de la commission de discipline.

U15 D4 – POULE F

24196915 – FOUQUIERES SC/COURCELLES US

Réclamation d'après match de FOUQUIERES SC

Suspicion de fraude sur l'identité du n° 12 de Courcelles Lilian CATOOR, et le joueur présent ce dimanche matin, coupable d'une faute grossière sur un de nos joueurs et exclu à la 67^{ème} minute. Ce joueur ne correspondait pas à la photo de la licence de Lilian CATOOR.

Il appartenait aux deux équipes de procéder aux vérifications des licences avant match

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 6

Amende de 17 € à FOUQUIERES

Amende de 15 € aux 2 équipes pour non vérification des licences avant match

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



→ La journée N°10 du 27 novembre 2021 est reportée au **Samedi 11 décembre 2021** en **U13 D1**.

→ Pour l'élaboration des calendriers Foot Animation U12/U13 et U10/U11 de la deuxième phase, nous invitons les clubs désirant inscrire une ou plusieurs équipes à envoyer assez rapidement un bordereau d'engagement tardif en précisant le niveau souhaité et l'alternance avec les autres équipes, horaires des matchs et terrain utilisé (**dernier délai le 16 décembre**).

→ Concernant les phases de brassage et conformément à l'article 4 de l'annexe 7-5 des règlements généraux du District, il est rappelé que c'est la commission Football Animation qui gère l'affectation des équipes dans les poules selon les résultats de la première phase.

→ Pour info, il n'y aura que deux poules de 6 équipes en U13 D1 en deuxième phase par rapport au classement de la première phase. Les autres équipes seront affectées dans ces groupes de niveau en D2.

→ Pour les U10/U11 ne pas oublier de préciser si matin ou après-midi.

→ Pour les clubs ayant présenté des problèmes d'alternance en première phase, prière de nous informer et de nous préciser l'alternance souhaitée.

Le Président de la Commission Football Animation :
Alain DELHAYE.



COUPES JEUNES



Réunion du :	1 ^{er} décembre 2021
A	Liévin

Présents :	MM. Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Michel KLECHA – Pierre MONTAGNE – Marc TINCHON
------------	---

Excusé :	M. Pascal WATEL -
----------	-------------------

Avant de débiter les tirages au sort, la Commission procède à un moment de recueillement à la mémoire **de Monsieur Nicolas OBAL**, Membre de cette Commission en tant que représentant de la Commission des Arbitres qui nous a quittés le 28 octobre 2021.

La Commission accueille **Monsieur Michel KLECHA** succédant à la tâche de **Nicolas**.

Elaboration des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end **des 11 et 12 décembre 2021** (sauf mention à la suite) sur le terrain du club 1^{er} nommé (Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT).

U18

Coupe GAMBARDELLA (Tour fédéral) :

Reste 1 qualifié du District (1 Fédéral : RC LENS).

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (5ème tour) :

Reste 11 qualifiés

3 rencontres programmées :

- ES SAINT LAURENT – US ANNEZIN
- OLYMPIQUE LIEVIN – COS MARLES
- US NOEUX – OS AIRE

5 exempts qualifiés pour les ¼ de finale : FC AVION REPUBLIQUE – AS COURRIERES – HENIN STADE – AS LENS – ASSB OIGNIES -

Coupe Philippe LEBAS (4ème tour) :

Reste 12 qualifiés

4 rencontres programmées :

- AG GRENAY – US HOUDAIN
- FC CALONNE 6 – US BEUVRY - Reportée
- US GRENAY – MAROEUIL/HABARCQ - Reportée
- FC MERICOURT – OLYMPIQUE BURBURE/ALLOUAGNE

4 exempts qualifiés pour les ¼ de finale : FC HINGES – CS LIEVIN DIANAN – EC MAZINGARBE – ES SAINT LAURENT (b)

L'AS LENS, qualifiée en ¼ de finale de la **Coupe ARTOIS U18** ne peut plus participer à la **Coupe LEBAS**, les droits d'engagement seront remboursés.

U16 - Coupe ARTOIS:

Les 8 qualifiés pour les ¼ de finale : OS AIRE – AS BAILLEUL – US BIACHE – FC HINGES – OLYMPIQUE LIEVIN – COS MARLES – US ROUVROY – ES SAINT LAURENT (b) -

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) :

Les 8 qualifiés pour les ¼ de finale : OS AIRE – BETHUNE STADE (b) – US BIACHE – USO BRUAY – ESD ISBERGUES – US LESTREM – ES SAINT LAURENT – US VERMELLES (b) -

Coupe Gaston POUJILLY (4ème tour) :

Reste 14 qualifiés

5 rencontres programmées :

- ES LAVENTIE – FC BOUVIGNY - Reportée
- USSM LOOS – US COURCELLES
- FC CALONNE 6 – AS NOYELLES les VERMELLES
- EC MAZINGARBE – AS VIOLAINES - Reportée
- AS BEAURAINS – US PAS en ARTOIS - Reportée

3 exempts qualifiés pour les ¼ de finale : AAE EVIN – FC HINGES – ES SAINTE CATHERINE

L'US BIACHE, qualifiée en ¼ de finale de la Coupe ARTOIS U15 ne peut plus participer à la Coupe POUJILLY, les droits d'engagement seront remboursés.

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1er tour) :

1 rencontre reprogrammée :

- ES SAINT LAURENT (b) – FC CARVIN DYNAMO

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2ème tour) :

17 qualifiés

8 rencontres programmées :

- AS AUCHY – FC LA ROUPIE
- AS LENS – AS BREBIERES
- US GRENAY – ES HAILLICOURT
- ES SAINT LAURENT (b) ou FC CARVIN DYNAMO – OLYMPIQUE HENIN (b) - Reportée
- FC MERICOURT – JF MAZINGARBE
- Car. BILLY MONTIGNY (b) – AS BAILLEUL
- USO LENS – FC TILLOY/COJEUL
- ASSB OIGNIES (b) – FC HERSIN

Coupes du TERNOIS (Point des engagements)

Rappel : Un minimum de 6 équipes est requis pour que ces coupes puissent se dérouler.

Sont engagés à ce jour :

U18 : A.S.B.A./CAMBLAIN – BOUBERS/AVESNES – US PAS en ARTOIS – CS PERNES – AS TINCQUIZEL – AS VALLEE TERNOISE -

L'entente MAROEUIL/HABARCQ (*Hors TERNOIS*) et MONCHY au BOIS U.S. (*Forfait en Coupe ARTOIS*) ne peuvent y participer.

U15 : CS HABARCQ – AS TINCQUIZEL

Les clubs suivants ont jusqu'au **15 décembre 2021** pour s'engager :
SC ARTESIEN – RC AVESNES – US BOUBERS/FREVENT – US CROISETTE – US HEUCHIN/LISBOURG – US
PAS en ARTOIS – AS VALLEE TERNOISE -

Divers

RAPPEL : Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVEC l'accord du club adverse.

TINCHON Marc



INFORMATIONS



RAPPEL REGLEMENTAIRE

Il est rappelé qu'en application de l'article 151 des Règlements Généraux FFF il est interdit pour tout joueur

- De disputer 2 matchs le même jour quel que soit le type de licence (herbe ou futsal) et qu'il soit sous simple ou double licence.
 - De disputer 2 matchs 2 jours consécutifs s'il possède une simple licence, qu'elle soit herbe ou futsal.
- L'infraction à ces dispositions rend caduque l'assurance du joueur et engage la responsabilité du président du club.

RAPPEL AUX EQUIPES DE LIGUE SENIORS

La participation d'une équipe opérant en Ligue à une coupe organisée par le District Artois ne permet pas de décompter la ou les rencontres jouées dans ce cadre d'autant de matches de suspension.

De ce fait un joueur suspendu par la commission régionale, par exemple pour un match, reste suspendu vis-à-vis de l'équipe opérant en ligue s'il participe à un match de coupe organisé par le district Artois

MATCHS AMICAUX

Le district (comme le Ligue) organise des compétitions officielles (championnats, coupes, regroupements divers) mais n'a pas vocation à mettre en place des rencontres amicales qui sont du ressort des clubs dans le cadre des règles d'occupation des terrains définies par les communes.

Dans ce cadre, si un match de championnat ou de coupe est reporté, il est interdit aux équipes concernées de le remplacer par un match amical.

CALENDRIER DES COMPETITIONS

Compte tenu des remises intervenues et susceptibles d'intervenir, il y a lieu de compléter le calendrier initial comme suit :

19 Décembre : Coupes seniors – Remises partielles championnat vétérans, seniors, féminines et jeunes -

30 Janvier :

Remises partielles coupes seniors -

6 février :

Coupes secondaires seniors – Remises partielles championnat seniors -

13 février

Remises championnat seniors - Remises partielles coupes vétérans, féminines et jeunes -

20 février

Remises championnat seniors, vétérans, féminines et jeunes -

27 Février

Reprise prévue des compétitions

Ces dispositions ne concernent pas le futsal et le football d'animation et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires

Richard RATAJCZAK.

Parution du mardi 7 décembre 2021



COMPETITIONS SENIORS



JOURNEE DU 19 DECEMBRE

Programmation des matchs en retard ; coup d'envoi à **14 heures 30**

SENIORS D 3 – GROUPE A

US Gonnehem (b) – Olympique Burbure

SENIORS D3 – GROUPE C

FC Camblain – JS Ecourt (b)

SENIORS D4 – GROUPE A

ES Bois Bernard – UAS Harnes (b)
US Rouvroy (b) – SCPP Wingles (b)

SENIORS D4 – GROUPE B

OC Cojeul – ES Saulty
AS Frévent – US Ablain

SENIORS D5 – GROUPE A

FC Busnes – US Maisnil
US Gonnehem (c) – JF Guarbecque (b) – **13 heures 30 - terrain annexe**
AS Vendin – CS Pernes

SENIORS D5 – GROUPE D

US Izel – FC Beaumont
FC Dynamo Carvin – US Ruch Carvin (b)
AC Noyelles Godault (b) – ASSB Oignies (c)

SENIORS D5 – GROUPE E

US Boubers – AS BBV (b)

SENIORS D6 – GROUPE A

AS Loison (b) – USA Arleux (b)

SENIORS D6 – GROUPE B

US Monchy (c) – OC Cojeul (b)
US Ablain (b) – ES Angres (b)

SENIORS D6 – GROUPE C

AJ Ruitz (b) – ES Haillicourt
RC Sains (b) – AS Auchy (b)
FC Hersin (b) – JF Mazingarbe (b)
AEP Verdrel – ES Bully (c)

SENIORS D6 – GROUPE D

US Chts Avion (b) – FC Givenchy

SENIORS D6 – GROUPE E

US Heuchin – US Houdain (b)
Vallée la Ternoise (b) – US St Pol (c)
ES Allouagne (b) – AS Cauchy

SENIORS D6 – GROUPE F

RCVK Béthune (b) – FC Hinges (b)
US Annezin (b) – FC Busnes (b)

SENIORS D7 – GROUPE A

AS Bailleul (b) – AS Maroeuil (b)
AJ Artois (b) – FC Dainville (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

ES Ourton (b) – US Boubers (b)
AJ Artois (c) – AEP Verdrel (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

ES Haillicourt (b) – AS Noyelles les Vermelles (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

RC Calonne – ES Allouagne (c) – 10 heures

Richard RATAJCZAK.



TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



US BILLY BERCLAU nous informe, qu'à compter de ce jour et durant la période hivernale, toutes les rencontres **VETERANS A 11 – GROUPE 6** et **VETERANS A 7 – GROUPE B** se dérouleront **sur le terrain synthétique**.



TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



5 DECEMBRE 2021

FC HERSIN

U10/U11

Parution du mardi 7 décembre 2021